



LÀ

**où votre voix
compte**

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel Vallée de l'Outaouais, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

29 MARS 2023, À 18 H

La Cabane en bois rond

331, boulevard de la Cité-des-Jeunes

Gatineau (Québec) J8Y 6T3

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les membres présents pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les administrateurs et poser des questions au conseil d'administration.

INSCRIPTION

Pour y participer, les membres-assurés peuvent s'inscrire en communiquant avec la Société au valleedeloutaouais@promutuel.ca.

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 1 : M. Éric Joanisse

Siège n° 2 : M^{me} Francine Dutrisac

Siège n° 3 : M. Jonathan Robert

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 20 mars 2023, à 16 h, le bulletin de mise en candidature, les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi est fait à l'adresse valleedeloutaouais@promutuel.ca. Les membres-assurés peuvent également communiquer à cette adresse courriel pour se procurer les documents de mise en candidature mentionnés ci-dessus. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse valleedeloutaouais@promutuel.ca, au plus tard le 28 mars 2023, à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli, lequel est également disponible à cette même adresse. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter qu'un seul membre.

Il y aura un tirage de prix de présence et un buffet froid vous sera servi.